

Informations de base	
2023/0113(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Certains aspects de l'exigence minimale de fonds propres et d'engagements éligibles Modification Directive 2014/59 2012/0150(COD) Modification Règlement 2014/806 2013/0253(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.04 Banques et crédit 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière Priorités législatives Déclaration commune 2023-24	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0113(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Modification Directive 2014/59 2012/0150(COD) Modification Règlement 2014/806 2013/0253(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 114
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/9/11818